



Republic of Turkey
Prime Ministry
Undersecretariat of Public
Order and Security

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
LA COORDINATION NATIONALE ET INTERNATIONALE
DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

24 – 25 octobre 2013, Istanbul, Turquie

RÉSUMÉ DE LA PRÉSIDENTCE

C'est un constat amer qu'il suffit aux terroristes d'avoir de la chance une fois pour réussir, tandis que les Etats doivent avoir de la chance à chaque fois s'ils veulent protéger leurs citoyens contre les attaques terroristes.

L'un des outils les plus performants de la lutte contre le terrorisme, qui réduit fortement la dépendance vis-à-vis du facteur chance, est l'existence d'une coordination efficace : celle-ci permet en effet de conjuguer les multiples efforts des divers acteurs nationaux et internationaux afin de prévenir les actes terroristes et de traduire leurs auteurs en justice.

Les trois Sessions de la Conférence, consacrées chacune à divers aspects de la coordination de l'action antiterroriste, ont fait apparaître les défis auxquels les Etats et les organisations intergouvernementales et supranationales sont confrontés en matière de coordination des acteurs en charge de la prévention et de la répression du terrorisme.

Les excellentes présentations ont fourni des exemples concrets d'organisation réussie de la coordination interne au niveau des Etats, dont les modalités pourraient servir de modèle tant à l'échelle régionale – en Europe – qu'à l'échelle mondiale.

La **Session I** portait sur l'organisation et le rôle général des organes nationaux de coordination de la lutte contre le terrorisme. Elle a montré qu'une condition indispensable au succès des actions antiterroristes était la mise en place d'une stratégie nationale de portée générale, qui doit non seulement mettre l'accent sur les activités tactiques des organes de maintien de l'ordre et de sécurité et des principaux ministères compétents, mais

aussi adopter une approche globale et multidisciplinaire du phénomène du terrorisme et de la manière de le combattre tout en respectant les droits de l'homme et l'Etat de droit .

Ce rapprochement entre les expériences et l'expertise des forces de l'ordre et des services de sécurité, des responsables civils, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile ouvre une nouvelle voie, d'un grand intérêt, à la coordination de la lutte contre le terrorisme, dont on découvre chaque jour le potentiel. La Session I a aussi porté sur les défis liés à la prolifération des acteurs et des stratégies dans le domaine de la lutte contre le terrorisme – tant au niveau national qu'international – cette prolifération étant souvent un effet secondaire de l'existence durable d'une menace terroriste grave.

La **Session II** avait pour thème le rôle spécifique des organes nationaux de lutte contre le terrorisme dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des stratégies antiterroristes nationales. L'importance de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en tant que principal modèle pour la conception des stratégies nationales a été soulignée. Il a été convenu que les stratégies antiterroristes doivent non seulement reposer sur une vision élargie et une approche holistique de ces questions, mais être en outre souples et adaptables à l'évolution des modes d'opération des terroristes. Ces stratégies doivent toujours être basées sur le respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie, et les mesures qui y sont définies doivent être proportionnées à leur objectif. Il a été souligné que pour prévenir et combattre efficacement le terrorisme, il est indispensable d'établir des contacts et une coordination non seulement entre les autorités publiques compétentes, mais aussi entre ces autorités et la société civile. Cette dernière joue en effet un rôle clé dans la lutte contre le discours des terroristes, ainsi que dans l'acceptation des mesures de prévention prises par les pouvoirs publics, indispensable au succès des stratégies antiterroristes. À ce sujet, les bonnes pratiques en matière de mesures « sociales » de prévention, consistant notamment en des activités éducatives, sportives ou autres activités sociales pertinentes, ont été mentionnées. De même, deux autres points évoqués concernent l'importance de réviser régulièrement les stratégies antiterroristes sur la base de la recherche et la nécessité d'un certain ordre de priorité entre les menaces.

La **Session III** a mis l'accent sur les défis liés à la coordination internationale de la lutte contre le terrorisme, non seulement entre les Etats mais aussi entre les diverses organisations intergouvernementales et supranationales concernées, tant au niveau mondial que régional et subrégional. Ces organisations offrent une plate-forme pour la coopération et la coordination internationales, à la fois pour la définition des politiques et pour leur mise en œuvre concrète. Elles sont aussi parfois à l'origine de normes juridiques internationales sur divers aspects de la lutte contre le terrorisme, en même temps que les dépositaires de ces instruments. La nécessité, pour ces organisations, d'apporter une valeur ajoutée à la coopération entre les Etats et d'éviter toute répétition des tâches et des projets a été soulignée. Il faut pour cela approfondir et renforcer leur coopération, en particulier en matière de partage des informations et de coordination générale. Il a par ailleurs été

souligné que pour combattre les discours des terroristes, des interactions sont nécessaires entre la société civile et, à la fois, les Etats et les organisations intergouvernementales et supranationales. Enfin, les participants ont aussi insisté sur l'importance d'associer les médias privés aux discussions avec les Etats sur la manière de rendre compte du terrorisme sans fournir aux terroristes une tribune leur permettant de diffuser leurs idées et de propager la peur. En particulier, le rôle des organisations intergouvernementales pour faciliter ces discussions a été souligné.

En conclusion, le Président et les participants ont remercié la Turquie de les avoir reçus aussi chaleureusement et d'avoir coorganisé et accueilli cet événement majeur à Istanbul.